

## LA ROSE ET LE MARTEAU



### Une rose et ....un tournesol

Une rose pour Michèle Pidoux-Jorand et un tournesol à Mathilde Chinet-Richards. Elles ont toutes les deux décidé de porter les couleurs de leur partis, le PS et Les Verts, pour la candidature aux élections fédérales de cet automne. C'est donc avec deux femmes de cœur, compétentes et engagées, que Moudon, sa région, son district seront présents dans la campagne. Le PS de Moudon sera présent à leurs côtés et vous invite déjà à les soutenir.

### Un coup de marteau



Au PLR, ou plutôt à ses leaders. Non pas pour avoir lancé la campagne des prochaines élections communales lors du dernier conseil mais pour leur manque de subtilité à la manœuvre. Ainsi, c'est un futur candidat à la Municipalité qui dépose une motion écrite conjointement avec ses représentants à l'exécutif pour « sauver le centre-ville ». Et ce, alors même que la situation se dégrade depuis plus d'une décennie sans que rien ne se passe et que ce même exécutif en porte une lourde responsabilité, par son manque de vision et surtout son attentisme. Nous pourrions en rire, mais comme la manœuvre risque de fonctionner, nous préférons le coup de marteau.

## ADHÉREZ AU PS MOUDON

Une excellente opportunité de participer à la vie politique dans la section politique la plus dynamique de votre commune, de faire valoir vos idées ou d'animer la vie de notre section locale. La section du PS Moudon serait heureuse de vous accueillir !

- Je désire plus d'informations. Merci de me contacter  
 Je désire adhérer au PS Moudon

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Adresse électronique

A retourner à l'adresse suivante : Michèle Pidoux-Jorand, Présidente PS Moudon, Route de Gréchon 5, 1510 Moudon, au n° 079'673'55'29 ou directement sur notre site [www.psvaud.ch/moudon](http://www.psvaud.ch/moudon)

Pour ceux qui souhaitent soutenir notre action : IBAN CH79 8048 2000 0010 0700 1



No 3 – Avril 2015



## METTRE DES PRIORITÉS

Olivier Barraud – Prés. Groupe PS Moudon au Conseil communal

Les enjeux des prochaines années sont liés à l'état des finances communales et il vaut la peine de s'y intéresser. Notre commune peut s'endetter pour un maximum de 44 mio pour financer ses investissements. Fin 2013, la commune était déjà endettée pour plus de fr. 31.5 mio. La marge de manœuvre restante pour les investissements futurs est donc d'environ fr. 12 mio.

De l'autre côté, nos autorités disposent d'un outil de planification financière à 5 ans, que l'on appelle le tableau des investissements. Pour notre cité, la Municipalité y a inscrit des objets pour un montant supérieur à 20 mio soit 1,5 fois ses possibilités financières. C'est un peu comme si votre banquier vous disait qu'il vous prête fr. 600'000.- pour construire une maison et que vous disiez à l'architecte de faire un projet avec piscine à fr. 900'000.-.

De plus, les importants investissements nécessaires pour les écoles ne s'y trouvent même pas. Ces derniers seront financés par l'association intercommunale... elle-même grandement financée par Moudon.

Il faut bien comprendre que contracter une dette, directement ou indirectement, a un impact sur le budget de fonctionnement. Il faut bien payer les intérêts aux banques et prévoir le remboursement des emprunts !

Pour 2015, il est prévu de dégager un excédent de charge fr. 218'071.- sur un budget de 27 mio. C'est dans ce contexte financier fragile que notre exécutif s'est soudainement réveillé à une année des élections... une ligne de bus urbain à fr. 400'000.-, une étude à fr. 50'000.-, etc... Notre ville a un potentiel énorme et pour qu'il se réalise, il faut beaucoup plus de sérieux dans sa gestion. Au-delà des partis, je nourris l'espoir que les Moudonnoises et les Moudonnois le comprennent et ne se laissent pas abuser par ces promesses de rasages gratuits



## QUE FAITES-VOUS CET APRÈS-MIDI, LES JEUNES ?

Sylvia Widmer – Conseillère communale

La discussion a commencé par une question banale:

Que faites-vous cet après midi ?

Ils se sont regardés et avec des petits sourires malicieux, ils m'ont demandé

- Qu'est-ce que tu as à nous proposer ?

A part le terrain multisports et le skatepark, je n'avais pas beaucoup d'alternatives à leur présenter. La saison de patinoire avait pris fin... Alors, j'ai voulu savoir quels autres loisirs ils auraient voulu trouver à Moudon. La nature et surtout la simplicité de leurs attentes vaut la peine d'être rapportée.

Pour commencer, ils ont souligné que les activités sportives que la ville offre à travers la mise à disposition d'infrastructures aux clubs sportifs (football, handball, gymnastique ou unihockey) permettent à de nombreux jeunes de pratiquer leur sport et ils sont généralement satisfaits.

Depuis quelques années le local des jeunes (LoJe) remplit sa fonction et est bien fréquenté. Cependant, ce service pourrait encore être amélioré par une prolongation des heures d'accueil et une éventuelle professionnalisation de l'encadrement.

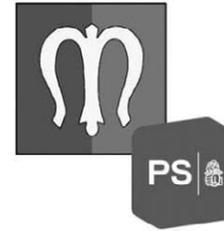
Un endroit pour permettre de faire de la musique est un autre vœu des adolescents. Ils ne veulent pas déranger par une musique qui ne peut être appréciée de tous.

Si j'avais aussi pu discuter avec les tous petits et avec leurs parents, je suis convaincue que l'entretien des places de jeux, le renouvellement des installations existantes pour la sécurité des enfants auraient été une autre demande. Une motion du groupe PS a été déposée en ce sens et a été largement soutenue par le Conseil communal et transmise à la Municipalité. Il vaut la peine pour notre ville, son image et sa population d'entretenir ses espaces verts et les endroits dédiés à la jeunesse et à l'enfance.

Les exemples ci-dessus montrent que les enfants, les jeunes et leurs parents sont souvent conscients que les finances freinent beaucoup de projets, mais souhaitent dans le même temps que Moudon entretienne, améliore les infrastructures dont elle dispose, voire en crée de nouvelles.

Les interventions du PSM ont permis la construction du terrain multisports, l'ouverture de la patinoire et la venue à Moudon du bus pyjama, sachez que nous mettrons toute l'énergie nécessaire pour que les projets raisonnables pour la jeunesse soient pris en compte et que ceux qui existent soient pérennisés.

[www.psvaud.ch/moudon](http://www.psvaud.ch/moudon)



## L'AVENIR EN ROSE DE LA MÉDECINE DE PROXIMITÉ

Arrêtons-nous sur ce qui est sans doute la meilleure nouvelle de la législature à savoir la possible double-implantation d'un centre médical public à Moudon.

Sur l'initiative des partenaires de la santé, notamment l'hôpital de Payerne, et d'une politique cantonale, la probable construction d'un tel centre serait un vrai plus pour notre cité. Cependant, ne nous berçons pas de douces illusions, si intérêt il y a, c'est aussi pour des raisons de business. Ce sera en effet une plus-value pour l'hôpital payernois d'avoir un poste avancé à Moudon et de pouvoir ainsi ramener du travail chez eux plutôt que dans la capitale vaudoise, grâce à la facturation par diagnostic. Mais, dans le fond peu importe, ce sera du gagnant-gagnant au final.

Encore mieux, les médecins du traditionnel cabinet du Fey, qui font un travail exemplaire depuis de nombreuses années, passent à l'offensive avec la mise sur pied d'un deuxième centre dans le bâtiment transformé d'un de leurs anciens collègues. Cette initiative, complémentaire à un centre médical, va nous protéger contre une pénurie de médecins de famille pour les prochaines années. Dommage que nos médecins locaux n'aient pas été associés à ce développement prometteur par les représentants de notre Municipalité, dont notre Syndic. Heureusement, nous pouvons compter sur les professionnels de la santé qui voient dans ces deux projets une complémentarité et qui mettront en place les synergies nécessaires.

Ces deux très bonnes nouvelles nous prouvent l'intérêt que peut susciter la Commune de Moudon et du rôle que nous incarnons dans la région.

### Votations du 14 juin 2014

- OUI** Initiative populaire «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)»
- OUI** Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain
- OUI** Initiative populaire du 20 janvier 2012 "Initiative sur les bourses d'études"
- OUI** Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision